



LUTTES
SOLIDARITES
TRAVAIL



P705187



PB-PP B-01297
BELGIE(N)-BELGIQUE

BUREAU
DE
DEPÔT :
5000
NAMUR

ED- RESP. : ANDREE DEFAUX, RUE PEPIN, 64, 5000 NAMUR. PRIX : 2€. MENSUEL. N° 418 Janvier 2025



Photo Assemblée de militants,
Rochetfort 2024

Sommaire

Editorial

P.2 *NAMUR – REAGIR, C'EST POSSIBLE*
Témoignage

SAINT NICOLAS ?

P.3 *FEDERATION – SERVICES PUBLICS ET BIENS COMMUNS*

P.4 *ANDENNE - ECHOS DES CAVES*
NAMUR – LA PRESSE ET NOUS

P.5 *NAMUR - DROIT AU LOGEMENT POUR TOUS ?*

P.6 *FEDERATION – NOS DROITS*
Etat des lieux et dégâts locatifs

P.7 *HAINAUT - HORS CADRE*
Juste un vécu

P.8 *FEDERATION - ÇA SE PASSE*

S'INFORMER, SE FORMER POUR RESISTER ET POUR CREER

Apprendre à lever le brouillard qui masque tant de réalités, c'est ce que nous faisons collectivement, comme d'autres, dans de nombreuses rencontres.

Dès nos premières lectures, les déclarations de politiques régionales et communautaires nous inquiètent. Au niveau fédéral on attend, mais des fuites sur le contenu des débats nous donnent déjà le ton. A tous les niveaux nous voyons pointer un grand nombre de décisions qui répondent aux objectifs des politiques néo-libérales qui reviennent régulièrement depuis la fin des années 80. Une fragilisation des Services Publics avec une privatisation de plus en plus fréquente de certains d'entre eux, et des atteintes profondes aux solidarités structurelles que sont une fiscalité redistributive et progressive, ou la Sécurité Sociale. Nous devons démonter les discours mensongers qui font croire "que le marché fera mieux que l'Etat", ou que ce sont les chômeurs, les malades et les migrants qui sont responsables et sont le problème. On ne peut plus accepter les discours qui réduisent la fiscalité et les cotisations sociales à des "charges" dont on doit se défaire, alors que ce sont les bases de nos solidarités structurelles.... S'informer, se former pour résister et pour créer.

Luc Lefebvre

Que celui ou celle qui sait lire,
lise et partage ce journal avec celui ou celle
qui n'a pas pu apprendre à lire.

RÉAGIR, C'EST POSSIBLE !

*C'EST EN 2014 QUE J'AI ENTENDU PARLE DE LST. JE NE VOULAIS PAS VENIR
PARCE QU'ON M'AVAIT DIT « FAIS GAFFE, ILS T'OBLIGENT A DIRE TOUTE TA VIE ».*



LE PARTAGE

Lors de mes premières présences à LST, j'ai été frappée par le partage. Si on a un problème, on peut poser nos questions. Il n'y a pas de fausses réponses, on prend le temps de réfléchir. Ça m'a fait beaucoup de bien parce qu'on sent la solidarité, l'entraide. Et même avec ceux qui n'ont rien, pas même un logement ! je pense à une femme notamment qui était à la rue... même si on ne dit rien, même si on est au bout du rouleau, on n'est pas rejeté. Elle a sa place parmi nous et ça, ça ne s'oublie pas !

À LST, on tisse des liens. On partage beaucoup de choses avec d'autres, comme ceux d'Andenne, du Hainaut, de Rochefort... Par le journal, lors des assemblées de militants, les ateliers créatifs... On a le point de vue des militants des autres régions, on entend les problèmes qu'ils ont aussi, qui rejoignent les nôtres, ou qui s'ajoutent aux nôtres.

UN TISSAGE

Quand on fait un tissage, c'est en dessous, au-dessus, c'est parfois lent, on fait des erreurs, c'est difficile mais on a un résultat après, ... Et LST, c'est ça. Même si ça ne va pas, même si on décroche, il reste ce lien. Il y a toujours quelqu'un pour venir prendre des nouvelles « comment ça va ? ». En respectant notre choix, en nous laissant notre responsabilité.

Je ne viens pas vers LST pour les loisirs, mais pour les changements. Qu'est-ce qu'on vit ? comment se faire entendre ? Pourquoi n'y a-t-il pas plus de logements accessibles ? Pourquoi autant de problèmes administratifs ? Est-ce que je peux

m'opposer à mon propriétaire ? Comment ? Je sais que LST est là, parce que vous l'avez été quand je n'étais pas bien, vos encouragements, votre écoute m'ont aidée.

MA COLERE

Ce qui me révolte le plus, c'est le manque de considération vis-à-vis des personnes à la rue. Quand je vois ce que la ville a fait avec le sdf tours¹, par exemple.

Je trouve injuste qu'on rejette les pauvres. Les sans-abri surtout, parce qu'être à la rue, c'est encore plus dur. Moi, j'ai un toit aujourd'hui. Mais j'ai aussi dû être hébergée par une amie environ 6 mois, puis en maison d'accueil. C'est violent, les promesses des hommes politiques. Je suis en colère dans ma tête, mais je garde trop souvent les choses en moi. Maintenant, je commence à le dire ouvertement. Où va-t-on ? Je pense que les politiques font de la politique, mais ne tiennent pas compte de nous, des humains.

SOLIDARITE ET LUTTES

Pour lutter, il faut être solidaire. Seul, on ne peut pas faire beaucoup. La solidarité, je la ressens ici. Mais il faut que nous soyons nombreux pour s'opposer à toutes les injustices. Les syndicats ont su le faire. Il faut qu'on soit nombreux pour que les politiques réagissent.

ON POURRAIT TOUS VIVRE

Quand les riches partageront leurs biens avec les pauvres, les pauvres seront moins pauvres. Ce jour-là, je crois qu'on aura tous un bon niveau de vie. Nous, avec des besoins peut être moindres parce qu'on a été habitués à avoir des besoins moindres, à avoir des loisirs avec peu. On pourrait vivre sans se dire : de quoi je vais me priver, sans besoin le calculer.

Ce jour-là, moi, je ne le verrai pas ! peut-être pas mes petits-fils, mes arrière-petits-fils, mais un jour, ça se fera.

J'entendais qu'en 2023, les 1% les plus riches possèdent près d'un quart de toutes les richesses du pays, soit plus que 70% de la population nationale. D'après le rapport d'Oxfam.

C'est au niveau politique à lancer le changement : que les riches soient moins riches, et les pauvres moins pauvres. Il n'y a qu'eux qui peuvent réagir à l'heure actuelle, l'imposer. J'aimerais qu'ils nous entendent. Que ce soit au niveau belge ou mondial, les riches s'enrichissent et le pauvre s'appauvrit.

On peut faire autrement, c'est possible.

Valérie KOBZIK

SAINT NICOLAS NE VIENT PAS POUR TOUS LES ENFANTS ?

La bibliothèque LST est au quartier des Balances depuis plus de 30 ans . La venue de Saint Nicolas, organisée par les services de la ville, a toujours été un moment très attendu par les enfants. Ce mercredi de décembre, lorsque nous sommes allés (comme tous les mercredis) chercher les enfants dans leur famille, l'excitation était au rendez-vous : " On va aller voir Saint Nicolas !" Nous les avons donc accompagnés vers la Maison de Quartier.

Mais arrivés sur place, ils ont vite déchanté. Les portes étaient fermées et les rideaux tirés laissaient quand même entrevoir certains enfants attendant Saint Nicolas. Renseignements pris auprès des animateurs, seuls les enfants inscrits au préalable par leur parents (en réponse à un mail ou SMS d'invitation semble-t-il) étaient acceptés.

Qu'est-ce qui motive un tel changement d'organisation ? L'obligation d'inscription, de plus via des outils numériques, engendre forcément de l'exclusion des plus faibles. Cela a-t-il été pris en compte ?

¹ Voir lmdlm n°414 sept 2024 https://www.mouvement-lst.org/lmdlm/2024-09_lmdlm.pdf

SERVICES PUBLICS ET BIENS COMMUNS

*DEPUIS 25 ANS, NOUS PARTICIPONS AUX CONCERTATIONS
DU SERVICE INTERFEDERAL DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET LES EXCLUSIONS.
UN NOUVEAU RAPPORT BISANNUEL*

NOTRE PARTICIPATION DEPUIS 1990

On se souvient qu'à la suite du premier (RGP), Rapport Général sur la Pauvreté, en 1992-94,² auquel nous avons largement contribué avec d'autres associations, nous participons tous les deux ans à l'élaboration d'un Rapport bisannuel qui met en lumière des aspects particuliers sur les réalités de vie des populations les plus pauvres. Ce Rapport bisannuel se construit dans le cadre de plusieurs rencontres de concertations sur des thèmes précis. Elles sont organisées durant deux ans par le Service interfédéral de Lutte contre la Pauvreté et les Exclusions. Dans un premier temps, cette démarche s'adresse aux associations dans lesquelles des populations en grande pauvreté se mobilisent.

2024-25 : LES SERVICES PUBLICS

Avec des militant-e-s, nous préparons ces concertations pour y apporter nos interpellations, nos attentes, nos expériences, nos constats sur la manière dont les services publics sont accessibles et interviennent. Nous constatons que ces missions assumées par les pouvoirs publics (ou qui devraient l'être), couvrent de nombreux besoins essentiels des personnes de la naissance à la mort. Pour les populations les plus pauvres, ces services publics accessibles sont essentiels. Pour le rapport actuel, nous avons opté pour trois axes d'approche : la question du logement public, les questions de santé et des malades de longue durée, la numérisation et la déshumanisation de nombreux services publics.



FRAGILISATION DES SERVICES PUBLICS

IL y a une dizaine d'années, le Rapport Bisannuel 2014-2015³ apportait déjà un regard des plus pauvres sur les Services Publics. En dix ans, nous constatons l'évolution des nombreuses politiques "néo-libérales" qui fragilisent les services publics en

25 ANS DE CE SERVICE !



En 1992, le Gouvernement fédéral décide de consulter les personnes qui vivent dans la pauvreté dans le but de lutter plus efficacement contre celle-ci : il confie à des associations dans lesquelles ces personnes se reconnaissent (ATD ET LST) ainsi qu'aux CPAS la rédaction d'un Rapport Général sur la Pauvreté qui sera publié en 1994. Parmi les perspectives tracées, figure la nécessité de renforcer la cohérence des politiques de lutte contre la pauvreté et de rendre permanente la concertation entre responsables politiques et personnes vivant dans la pauvreté. En 1999, l'accord de coopération relatif à la continuité de la politique en matière de pauvreté consolide cette démarche de partenariat en lui donnant une base légale. 25 ans !

général et la sécurité sociale en particulier. Ces politiques se généralisent depuis plusieurs années et contribuent à l'augmentation des inégalités et de la pauvreté.

BIENS COMMUNS

Devant cette généralisation, nous avons proposé de porter une nouvelle réflexion sur les services publics. De notre point de vue, les services publics sont des biens-communs, au même titre que l'environnement, l'air que nous respirons, l'eau que nous buvons, l'espace public, les outils de transmission des connaissances, la culture, les nombreuses institutions et services à la population, le logement public, l'Etat, ... Ce sont autant de richesses collectives que nous devons défendre et renforcer.

REFUSER LE DETRICOTAGE DES SERVICES PUBLICS

Les choix et orientations que nous découvrons dans les Déclarations de Politiques Régionales et Communautaires⁴ ne vont pas dans ce sens. On assiste une nouvelle fois à une volonté politique clairement affichée de détricoter les Services Publics et les solidarités structurelles que sont la fiscalité ou la sécurité sociale. Le fait que des élu-e-s de la nation réduisent la fiscalité et les cotisations sociales à des « charges », dont on peut se délester, et à des valeurs d'ajustement pour améliorer la compétitivité des entreprises témoigne de la fragilité de ces "outils" de redistribution et de solidarité face à la puissance des règles des marchés et des puissants.

Par ailleurs, on ne peut que regretter et constater que dans certains investissements publics on ne regarde pas à la dépense. Des gares, des palais de justice, des locaux parlementaires, et autres constructions de pur prestige, entraînent des dépenses publiques élevées. Des constructions plus sobres, plus ordinaires, aux performances techniques et énergétiques efficaces auraient pu répondre à leurs missions de services publics sans entraîner des coûts démesurés pour les finances publiques.

Luc Lefebvre

²https://www.mouvement-lst.org/rgp_suivi.html

³ ServiceLuttePauvrete_rapport_bisannuel_2014-2015.pdf

⁴DPR en région Wallonne et DPC en Fédération Wallonie-Bruxelles

Andenne

ECHOS DES CAVES

Lors de nos rencontres « Cave », nous avons réfléchi ensemble à la **Déclaration de Politique Régionale wallonne (DPR)**. Nous nous sommes penchés plus particulièrement sur les thématiques du logement et de la santé.

Nous avons essayé de comprendre le programme de ce que la DPR annonce comme **mesures sur le logement** :

- Une offre stimulée qui facilite l'accès au logement
 - Un secteur du logement plus efficient au service des usagers
 - Une stimulation de la rénovation des logements
 - Un logement public qui retrouve son rôle d'ascenseur social
 - Un droit au logement de qualité
- Le logement solidaire et inclusif

L'objectif était de pouvoir comparer ce qui est annoncé avec les réalités qu'on connaît et qu'on vit et voir si cela allait

changer quelque chose. Ce sujet a suscité de vives réactions. L'augmentation des loyers, la garantie locative, la construction à tout va de logements mais non accessibles aux personnes les plus précarisées, la non occupation de bâtiments vides, les sociétés de logements publics...

Nous parlons souvent de la santé et nous trouvons intéressant de voir ce que la Région Wallonne propose de faire en matière de santé. Nous remarquons très vite qu'il n'y que 4 **pages sur la santé**. Ce n'est pas beaucoup ! La santé, c'est une matière extrêmement large (les médecins, maladies mentales, etc.).

La santé touche la vie des gens et donc, toutes les politiques en matière de logement ont une implication sur la santé, de l'emploi, de l'environnement, de la mobilité...

Nous constatons que le délai pour un rendez-vous chez le dentiste, l'ophtalmologue, etc... est très long.

Nous discutons également de l'accessibilité et de la prévention de la santé : essayer d'agir sur les comportements ; les habitudes de vie ; le coût de la santé.

« La santé, c'est une balise de la manière dont tu vis les choses. Si quelqu'un touche à la bouteille, c'est sa santé qui paie. »

« Ceux qui travaillent, on les valorise. Et ceux qui ne travaillent pas sont dévalorisés. »

On a mis le doigt sur des choses interpellantes entre le lien entre emploi et santé : l'image qu'on a et que la société a ; le coût de la santé ; les maladies orphelines...

Les militant(e)s

Namur

LES JOURNALISTES ET NOUS

UN GROUPE DE LST A PARTICIPE A UN SEMINAIRE SUR « LA PLACE DES PLUS PAUVRES DANS LES MEDIAS » ORGANISE PAR LE PIVOT¹.



DES CHIFFRES

La journaliste Martine Vandemeulebroucke nous a donné quelques chiffres. Des exemples : Seulement **6 %** des journalistes viennent de la classe ouvrière. Et ce chiffre baisse avec les années. Quand un sujet télévisé touche la politique, on interroge des dirigeants, des intellectuels mais **moins de 1%** des ouvriers et plus pauvres.

POUR ALLER PLUS LOIN

J'ai appris que ce n'est pas facile d'exercer le métier de journaliste et que maintenant, un journaliste a plusieurs rubriques à charge.

Il faudrait que les journalistes puissent avoir plus de temps pour connaître les personnes et les familles qui vivent dans la pauvreté, et qu'ils puissent avoir un contact avec elles.

Il faudrait que nous puissions connaître les lois qui nous protègent face à certains écrits.

Il faudrait que les journalistes respectent la parole et la dignité des personnes vivant dans la pauvreté.

Il faudrait que nous ayons des contacts avec des journalistes de confiance et des rencontres régulières.

Valérie

LA PAUVRETÉ UN SUJET PAS INTÉRESSANT ?

A ce séminaire, j'ai découvert que la pauvreté est un sujet au même titre que le dérèglement climatique par exemple. Et en plus, un sujet pas vendeur. En bref, ça ne préoccupe presque personne ! A la nuance près que si l'on parle de la pauvreté lorsqu'il fait froid alors nous devenons plus intéressants. Nous sommes donc un sujet porteur ou non en fonction de la météo ! J'ai appris aussi qu'une mauvaise nouvelle, n'est pas un bon sujet. Même si certains journalistes décident d'aller à contrecourant.

UNE BELLE HISTOIRE

Souvent, notre parole n'est pas reprise, ou on ne montre que des images de misère, même si nous parlons de nos combats pour vivre, pour survivre. Pourtant, c'est possible de faire autrement. Un journaliste avait commencé par dénigrer un groupe de militants ! Ils ont décidé de lui écrire leur mécontentement et de l'inviter à les rencontrer. Le journaliste est venu. Ils ont gardé contact et au fur à mesure, il y a un respect de plus en plus grand pour ceux qui vivent la misère.

GARDER LA MAITRISE ET DIFFUSER

Beaucoup de personnes ont parlé de l'importance de la relecture avant d'écrire un article comme nous le faisons dans nos associations. Mais, à ce sujet, les journalistes sont unanimement contre. Contre par ce qu'ils ont de l'expérience et s'estiment capable de refléter avec fidélité les propos des personnes interrogées, contre car ils n'ont pas le temps, contre car il se sentent contrôler. Contre mais juste, car s'ils nous le refusent, ils le refusent également au politique qui s'exprime.

Nous y avons également évoqué le problème de « l'entre soi » c'est-à-dire de partager le journal principalement à des gens touchés par la misère, ou qui connaisse cette réalité.

Alors aujourd'hui plus que jamais, face à ce constat, continuons à partager le journal.

Perry I.

**TANT QUE LES LAPINS N'AURONT PAS D'HISTORIENS,
L'HISTOIRE SERA RACONTÉE PAR LES CHASSEURS...** HOWARD ZINN

Namur

DROIT AU LOGEMENT POUR TOUS ?

PIERRE NOUS PARTAGE SON PARCOURS DE LOGEMENT

ENFANCE ET APPRENTISSAGE

Mon enfance, c'est à Farciennes. Mes parents tenaient un café. A leur retraite, nous avons vécu à Tamines.

J'ai fait mes études dans la restauration. J'ai d'abord travaillé comme apprenti. Je logeais souvent là, à cause des horaires. Plus de train pour rentrer. A 14 ans, on nous faisait travailler matin, midi et soir. On est du personnel à bon marché. Après, ils n'ont plus eu besoin de moi, place à un autre apprenti. J'ai postulé dans le restaurant hôtel l'Aubergesves pour la fin de mon apprentissage.

TROP DE PERSONNES SONT SANS LOGEMENT, OU DANS DES LOGEMENTS VÉTUSTES, OU PAS CONVENABLES, OU TROP CHERS.

JE LOGEAI ICI ET LÀ

Puis j'ai été engagé. J'ai aussi fait des boulots par-ci par-là sur Namur. Je logeais chez des collègues de travail. Retourner jusque Tamines, ce n'était pas toujours possible. Et un burnout a tout arrêté. Un matin, je n'ai plus su bouger.

Ma dépression a commencé après. J'ai claqué la porte. Être à la rue, on le vit très mal. Au début, j'ai été chez mes parents, puis chez ma sœur. On me disait d'aller travailler. On me disait : « on n'est pas dépressif à ton âge. » Je n'étais pas en état de reprendre le travail, je n'aurais pas su. Peut-être que c'était difficile pour mes parents que je ne revienne pas toutes les semaines quand je travaillais. Et aussi que je revienne dans la famille, sans boulot, ni toit... Je suis parti sur Namur. J'allais à gauche à droite, j'avais assez bien de connaissances. J'ai connu l'hébergement, la rue, les squats, l'abri de nuit, la manche pour vivre, de février 90 à mars 91. Cet hiver-là, il a fait jusque moins 16°, on était une dizaine à squatter. Y'avait notamment Alex, il nous a parlé du CPAS, il nous a fait connaître LST.

UNE CHAMBRE, UN DROIT !

Le 16 mars 91 ! j'ai trouvé une chambre dans Namur, et donc un minimex !

J'AI CONNU L'HÉBERGEMENT, LA RUE, LES SQUATS, L'ABRI DE NUIT, LA MANCHE POUR VIVRE

En aout 91, c'était devenu invivable avec le propriétaire qui habitait dans la même maison. J'ai mis un mot et les clés dans la boîte aux lettres, je suis retourné à l'abri de nuit. J'ai averti le CPAS, qui me laissait 6 mois pour trouver autre chose. Après 6 mois, j'avais un boulot dans un restaurant, et je continuais à dormir à l'abri de nuit.

En 93, j'ai vécu quelques mois dans une chambre au-dessus du resto où je travaillais. Puis j'ai déménagé pour une cohabitation. Le loyer n'était pas cher parce qu'il y avait un bistrot bruyant au rez de chaussée, ouvert la nuit.

DANS LA FAMILLE

9 ans après, je suis retourné à Tamines. J'ai habité la maison familiale avec mon frère pendant plusieurs années. Je percevais alors un taux cohabitant.

RETOUR DANS LE PRIVE

Retour sur Namur à la vente de la maison, en 2006. Chez un propriétaire privé, une chambre meublée avec cuisine et salle de bain communes. 200 euros de loyer, sans caution. Cela m'arrangeait. J'ai plusieurs fois déménagé, ... dans la même maison ! Jusqu'à me retrouver au rez-de-chaussée, avec un voisin qui avait des problèmes de santé. Une nuit, il est tombé,



Illustration – atelier Reflets 2023

mais il n'a pas voulu m'appeler. Je me suis alors installé sur son divan. Jusqu'à ce que, après 5 ans, il aille en maison de repos. Le propriétaire a fini par vendre, ça faisait plus de dix ans qu'il en parlait. Chaque fois qu'il venait, il nous disait : « il serait temps de partir ». Il a mis une affiche à vendre. On savait qu'il devait nous envoyer un courrier et qu'on aurait 6 mois pour chercher. Donc, on attendait sa lettre. Déjà à mon arrivée dans ce logement, il devait faire des travaux de sécurité, qu'il n'a jamais faits. J'ai eu 3 mois pour partir. A LST, Andrée m'a dit de m'inscrire à GLN. C'était en 2017.

ENFIN, CHEZ GLN

Chez GLN, il faut attendre longtemps avant d'avoir un logement ! On le sait. Mais, tout s'est passé très vite, à mon grand étonnement. J'ai visité, j'ai signé et j'ai emménagé. Ça a été rapide ! J'y suis toujours, même si le propriétaire a changé.

TANT DE QUESTIONS

Je me pose quand même des questions : pourquoi n'y a-t-il pas plus de logements accessibles ? Pourquoi ne peut-on plus trouver de chambre meublée sans tomber sous le statut de cohabitant ? Trop de personnes sont sans logement, ou dans des logements vétustes, ou pas convenables, ou trop chers.

Je me dis que malgré tout, j'ai toujours eu de la chance, j'ai trouvé assez rapidement de quoi me loger. Mais c'est souvent grâce à la solidarité familiale. Si j'ai pu redémarrer, c'est grâce à ma maman qui a avancé la caution et le premier loyer.

Je me dis aussi que l'Etat ne donne pas mal pour la rénovation des logements pour les privés.... Qui prennent de l'argent sur notre dos (un loyer correspond parfois à la moitié des petits revenus).

Je suis fâché contre ces personnes qui décident de nos vies, alors qu'ils n'ont pas à s'inquiéter de leur futur. Je suis fâché parce que nous subissons sans pouvoir réagir.

Je suis fâché parce que leur devise, c'est « diviser pour mieux régner », diviser les travailleurs et les chômeurs, ceux qui ont plus et ceux qui ont peu. Est-ce que les lois sont faites dans l'intérêt de tous ou dans leurs propres intérêts ?

Pierre B

JE SUIS FÂCHÉ CONTRE CES PERSONNES QUI DÉCIDENT DE NOS VIES, ALORS QU'ILS N'ONT PAS À S'INQUIÉTER DE LEUR FUTUR

L'état des lieux et les dégâts locatifs

La réalisation d'un état des lieux d'entrée est une obligation légale en cas de location d'un logement en Wallonie (voir numéro de novembre 2024).

La réalisation d'un état des lieux de sortie est obligatoire si le contrat de bail le prévoit ou si une des parties au contrat l'exige.



L'ETAT DES LIEUX DE SORTIE

Même s'il n'y a pas eu d'état des lieux d'entrée (pourtant obligatoire), un état des lieux de sortie doit être dressé si le contrat de bail le prévoit ou si une des parties au contrat l'exige.

L'état des lieux de sortie est établi après la libération des lieux par le locataire (c'est-à-dire une fois que le logement est vidé et nettoyé), mais avant la remise des clefs.

Concrètement, il s'agit de décrire les lieux à la sortie comme on l'a fait à l'entrée, pour faire apparaître les différences. Le plus simple est de reprendre une copie de l'état des lieux d'entrée et d'indiquer les modifications survenues en cours d'occupation.

A la fin de l'état des lieux de sortie, il faut mentionner le relevé des compteurs (pour calculer les consommations à charge du locataire), et la restitution des clefs. En principe c'est la restitution des clefs au bailleur qui met fin à l'obligation de payer les loyers.

Il ne faut donc jamais conserver les clefs au-delà de l'état des lieux de sortie. Il est essentiel de se réserver la preuve que les clefs ont été rendues. En principe, il faut le noter au bas de l'état des lieux de sortie, ou les rendre au bailleur contre un reçu. Il ne faut jamais les glisser dans la boîte aux lettres sans autre forme de preuve...

L'état des lieux de sortie doit être établi par écrit, et chaque partie peut y ajouter toutes les remarques utiles.

Le coût de l'état des lieux de sortie est réglé comme pour l'état des lieux d'entrée (voir numéro de novembre 2024). Il ne doit pas être enregistré avec le bail auprès de l'Administration fiscale.

Il est signé par chaque partie. Cette signature signifie qu'on marque son accord sur la description des lieux et des dégâts constatés. Par contre, cette signature ne signifie pas qu'on marque son accord sur les causes des dégâts, ni sur les responsabilités, ni sur le coût des réparations.

Il faut être très vigilant à ce qu'on signe : souvent le document contient à la fois la description matérielle des dégâts, mais aussi l'identité du responsable (« à charge du locataire » ou « à charge du bailleur »), voire parfois le coût des réparations.

Si on signe le document sans autre commentaire, cela signifie qu'on marque son accord sur ces différents aspects ! Il est donc indispensable de bien préciser ce sur quoi on marque son accord : le constat matériel des dégâts ? l'identité du responsable ? le coût des réparations ?

Une fois l'état des lieux signé, il n'est plus possible de contester la description des lieux qui y est faite, et donc les dégâts locatifs.

C'est la comparaison des états des lieux d'entrée et de sortie qui fait apparaître les dégâts survenus en cours de bail. En principe, toute différence est à charge du locataire, s'il s'agit de dégradations (coups, traces de brûlure, griffes sur le sol, carrelages cassés ou fissurés, etc.).

Le locataire n'est par contre pas responsable des différences qui sont la conséquence de l'usure normale (papier peint défraîchi, linoléum usé), ou de la vétusté (châssis tordus par le temps, sanitaires « en bout de vie »).

Il n'est pas facile de distinguer entre dégradation et usure normale ou vétusté.

A suivre

Philippe Versailles

2025

Que nous puissions continuer à nous rassembler.
Se rassembler, se réunir, c'est un droit mais aussi un devoir ...

Que nos vœux les plus chers se réalisent.

Extraits de l'Assemblée des Militants, déc. 2024

Hors cadre

JUSTE UN VÉCU

C AU MIC PRÊT À DÉBALLER MON PASSÉ
LA VIE M'A FRACASSÉ
PAPA EST DÉCÉDÉ
A 3 ANS
J'DEVAIS DÉJÀ REGARDER DEVANT
CROQUER LA VIE À PLEINES DENTS
MAIS BON PAS ÉVIDENT
QU'EST-CE QUE TU VEUX QUE JE TE DISE
A PART QU'J'AI PAS LÂCHÉ LA TIZE (L'ALCOOL)
MALGRÉ UNE PUTAIN DE VIE D'HORREUR
ON APPREND TOUS DE CES ERREURS
OUAIS
JE SUIS COMME LA PANTHÈRE POURTANT MA VIE ELLE EST PAS ROSE
ELLE EST PLUTÔT MOROSE
POUR ÇA QUI ME FAUT MA DOSE !
UNE DOSE RAP QUI CLAQUE CLAQUE CLAQUE CLAQUE CLAQUE
CLAQUE CLAQUE!
FALLAIT K'ÇA SORTE ALORS ÉCOUTE
JE SUIS PAS LÀ POUR METTRE LE DOUTE

...
LE PASSÉ C'EST LE PASSÉ
MAIS DANS LA VIE FAUT AVANCER
LÈVE LA TÊTE REGARDE CIEL
HAMDOULILLAH LE SOLEIL SE LÈVE
VICTIME DU RACISME !
...

DEPUIS MON PLUS JEUNE ÂGE
L'ÉCOLE PRIMAIRE ÉTAIT TELLEMENT TRISTE
ÇA ME MET LA RAGE
OUAIS ÇA ME MET LA RAGE
QUEL CARNAGE
OUAIS QUEL CARNAGE

ENFANT DÉTABUSÉ
ENFANT TRAUMATISÉ
BEAU-PÈRE ALCOOLISÉ
UNE BALLE DANS LA TÊTE (TÊTE A L'ENVERS)
PAPA EST DÉCÉDÉ
UN MATIN D'ÉCRITURE DES MES LYRICS EN MODE DÉPRIME
QU'EST-CE QUE TU VEUX QUE JE TE DISE
JE VIENS D'ARRIVER DANS LA TEAM
PARLER DE MON PASSÉ EN COGITANT SUR MON AVENIR
J'VOIS LES VAUTOURS AUTOUR DE MOI ET ÇA Y A RIEN DE
PIRE
UN CHÂTEAU DE CARTES QUI S'ÉCROULE

...
J' DONNE L'AMOUR QUE J'AI EN MOI
JE LAISSE FAIRE LE KARMA
ET ÇA IRA COMME ÇA
CHACUN PORTE SA CROIX BON DIEU POUR TOUS ET TU
VERRAS
J'AI FAIT BEAUCOUP D'ERREURS ET ÇA ME FAIT PEUR
LE POIDS DE MES ERREURS CONDAMNÉ À UN LOURD PASSÉ

...
T'INQUIÈTE JE N'AI PAS PEUR D'ASSUMER TOUTES MES ER-
REURS
J'CROYAIS TROUVER L'ÂME SŒUR AU FINAL J'AI EU KEDAL
A PART LA SOLITUDE D'UN MEC UN PEU TROP BANAL
JE CROYAIS EN L'AMITIÉ L'AMOUR LA SINCÉRITÉ
J'AI PIGÉ AU FINAL QU'ILS M'ONT TOUS BIEN NIQUÉ

...
MIEUX VAUT ÊTRE SEUL QUE MAL ACCOMPAGNÉ
T'AS VOULU ME TESTER MAIS AU FINAL TU T'ES CRAMÉ.





AU MINISTRE DE L'AIDE A LA JEUNESSE

Ce vendredi 13 novembre 2024, des délégués des Mouvements LST et ATD ont été reçus par le cabinet de la Ministre de l'aide à la jeunesse. Nous avons apprécié l'écoute et nous espérons que le cabinet tiendra compte de nos inquiétudes, de nos propositions de changement au nom de toutes les personnes qui vivent le placement pour cause de pauvreté.



BOUKE ET PIQUE DE RAPPEL

Nous vous invitons à regarder l'extrait sur la Journée Mondiale du Refus de la Misère, présenté par la télévision régionale de Namur, Bouké. Il est accessible sur notre site et sur le Facebook du Mouvement LST.

http://www.mouvement-lst.org/2024-10-17_journee_mondiale_refus_misere.html

Nous avons également mis en évidence une boîte à outils qui rassemblent quelques documents vous permettant de mieux comprendre ce que nous vivons et nos analyses. Notre boîte à outils est aussi accessible sur le site https://www.mouvement-lst.org/actualites_2023.html#BoiteAOutils

N'hésitez pas à passer, à nous téléphoner... Nous prendrons le temps d'en discuter avec vous.

MERCI POUR VOS DONS



Régulièrement nous recevons vos mots d'encouragement, vos impressions et remises en questions. Mais aussi vos dons qu'ils soient occasionnels, mensuels, annuels. Nous vous en remercions. Grâce à votre aide, nous continuons nos actions dans la lutte contre la pauvreté, vous soutenez nos rassemblements, nos réflexions, nos actions sur le terrain.

Si vous passez par Caritas, le comptable invite les donateurs à fournir leur N° Registre national en l'envoyant soit par mail à : dons@caritassecoures.be soit par téléphone au 02 230 39 27

Ensemble, nous créons un changement qui ne veut laisser personne de côté. Merci beaucoup.

« LA MAIN DANS LA MAIN » LE QUART MONDE EN MOUVEMENT

Ont participé à ce numéro
D'Andenne, de Condroz-Famenne-Ardenne, de Namur, du Hainaut : Alice, Andrée, Annette, Cécile, Cédric, Emile, Fabienne, Francine, Françoise, Luc, Martin, Patricia, Paul, Perry, Pierre, Philippe, Prescillia, Sandra, Valérie, Vincent

NOS ADRESSES DE CONTACT

A ANDENNE :

L.S.T Andenne asbl - Tél. : 085/ 84 48 22
Rue d'Horseilles, 26 – 5300 Andenne
andenne@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE96 3500 2327 8305

EN CONDRUZ-FAMENNE-ARDENNES :

L.S.T Condruz-Famenne-Ardenne asbl
Tél. : 0486/33 36 17
Doyon, 13 – 5370 Flostoy
ciney-marche@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE71 7925 8843 2869

DANS LE HAINAUT :

LST Hainaut
Tél. : 0486/33 43 59
hainaut@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE67 0013 3858 9387

A TUBIZE :

C. Goethals - Tél. : 067/64 89 65
tubize@mouvement-lst.org

A NAMUR :

L.S.T asbl- Tél. : 081/22 15 12
Rue Pépin, 27 – 5000 Namur
namur@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE12 0011 2378 3392

POUR PLUS D'INFORMATIONS

RETROUVEZ-NOUS SUR :

WWW.MOUEMENT-LST.ORG

federation@mouvement-lst.org



ABONNEMENTS

Abonnement de soutien fixé à 20 euros/an

Cpte : IBAN BE 670013 3858 9387

De la Fédération Luttes Solidarités Travail asbl
27 rue Pépin – 5000 Namur

DONS

Tous les dons de plus 40 euros sont déductibles des impôts. Montant à verser sur le compte IBAN BE 23 2500 08303891. BIC : GEBABEBB. De Caritas Secours Francophone (Délégation de Namur-Luxembourg), avec comme mention : Projet n° 732.500 (LST) ou projet n° 732.501 (LST Andenne).



AVEC LE SOUTIEN

De la Fédération Wallonie Bruxelles
(Ministère de la Culture et de la Région wallonne (Direction générale de l'économie et de l'emploi)).



IMPRIMERIE

Notre journal est imprimé par Nuance 4
Rue des Gerboises 5, 5100 Namur

Chers lecteurs, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous attendons vos remarques, vos articles, un petit coup de fil... Bonne lecture !

LMDLM@MOUEMENT-LST.ORG